

M

I

N

I

-

V

A

L



**AGENDA
MARS ET AVRIL 2019**

21 avril	Joyeuse Pâques
24 avril	Ajournement de la réunion du 2 avril et adoption du Rapport financier 2018 à 18 h 30
3 mai	Date limite pour remettre le rallye-maison/Les Dynamiques
7 mai	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h

Sommaire

Informations municipales

Séance ordinaire du Conseil municipal du 2 avrilp. 2
 Élection partielle - poste #1 conseiller municipalp. 2
 Vente au plus offrantp. 2
 Tirage de billets Grand Défi Country.....p. 2
 Permis de brûlage.....p. 3

Informations communautaires

Rappel aux résidents-erreur de GPSp. 3
 Soyons engagés pour la protection des cours d'eau ...p.3-4
 Comité Les Dynamiquesp. 4
 Annoncesp.4-5
 Contrer La Fraude – Vol d’identité.....p. 6

**AVRIL
2019**

Municipalité de Val-Racine
 2991, chemin St-Léon
 Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819-657-4790
vracine@xplornet.com
www.municipalite.val-racine.qc.ca



INFORMATIONS MUNICIPALES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2019

Lors de la dernière séance ordinaire du Conseil municipal, les règlements suivants ont été présentés :

Tenue d'une consultation publique et adoption du règlement no 286 modifiant le plan d'urbanisme no 213 afin d'inclure la modification du schéma d'aménagement en lien avec les zones récréatives de la municipalité (secteur du Domaine des Montagnais et chemin de la Montagne), que conformément à l'article 137.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement a été transmis à la MRC du Granit pour son entrée en vigueur.

Ainsi que l'adoption du 2e projet Règlement no 287 modifiant le règlement de zonage no 214 afin d'inclure la modification du schéma d'aménagement en lien avec les zones récréatives de la municipalité (secteur du Domaine des Montagnais et chemin de la Montagne), ledit projet de règlement a été transmis à la MRC du Granit pour son entrée en vigueur.

ÉLECTION PARTIELLE MUNICIPALE 2019

L'ensemble des membres du conseil tient à souhaiter la bienvenue à M. Jean Légaré au sein du conseil municipal en remplacement de Mme Fannie Lecours au poste de conseiller no 1.

Mot de notre nouvel élu, Jean Légaré

Lors de l'élection pour le poste de conseiller no 1 de mars dernier, 71 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote ce qui représente 43% de tous les gens inscrits sur la liste électorale.

Au Québec, la moyenne de participation aux élections municipales se situe autour de 45 %. Nous sommes donc fières et nous tenons à remercier les citoyens qui se sont prévalu de leur droit de vote. La vraie démocratie commence par l'implication de tous les citoyens.

VENTE AU PLUS OFFRANT

La municipalité souhaite se départir de certains matériaux suite à l'agrandissement du garage municipal. Faites parvenir votre soumission dans une enveloppe scellée avec la mention « Matériaux divers à vendre ». N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées. La date limite pour la réception des soumissions est le **MARDI 6 MAI 2019 à 15 h** au bureau municipal.

Pour info : vracine@xplornet.com

Tôle extérieure et intérieure
Petite porte d'entrée

Baril 208 litres en plastique et en métal
Moteur 1/2 force et rails pour porte de garage

TIRAGE DE BILLETS POUR LE GRAND DÉFI COUNTRY - LE 25 MAI PROCHAIN

La municipalité de Val-Racine offre via un tirage 2 billets de soirée pour le Grand Défi Country à tous les contribuables afin d'encourager «Opération Enfant Soleil». Cette soirée organisée par l'École de danse Country Clem aura lieu, le samedi 25 mai 2019 au Centre sportif de Lac-Mégantic. Pour participer au tirage, vous pouvez vous inscrire en vous présentant au bureau municipal ou par téléphone au 819-657-4790 ou par courriel à l'adresse suivante : «vracine@xplornet.com».

PERMIS DE BRÛLAGE

Entre le 1^{er} avril et le 15 novembre, toute personne désirant faire un feu pour détruire un tas de foin sec, de bois, de broussailles, de branchages, d'arbres, d'arbustes ou plantes, doit au préalable faire la demande d'un permis qui sera émis gratuitement. Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h, vous composez le 819-657-4790 pour joindre le bureau municipal. En dehors des heures d'ouverture, vous contactez le conseiller municipal Serge Delongchamp au 819-657-4402.

APPEL AUX RÉSIDENTS – ERREURS DE GPS

Ceci s'adresse à tous les résidents de Val-Racine.

SVP, nous informer si vous avez des exemples personnels ou qui vous ont été racontés d'automobilistes qui se sont retrouvés dans des chemins ou des détours qui ne les amenaient pas à leur bonne destination et cela, parce qu'ils avaient suivi les instructions de leur GPS.

Cela arrive assez souvent. Il est de la responsabilité des utilisateurs de GPS à faire des mises à jour régulières de leur instrument et de passer la bonne commande au moment de programmer un trajet. Par exemple, de demander « le chemin le plus court » peut réserver de mauvaises surprises.

Donc, si vous avez des exemples d'indications que les gens ont suivies et qui les amenés à des problèmes, nous en informer par écrit (lettre, fax ou courriel au bureau municipal : vracine@xplornet.com)

Nous ferons suivre au responsable de la géomatique à la MRC qui fera le nécessaire pour faire corriger la situation. De son côté, la municipalité lui indiquera quels chemins ne sont pas déneigés. Ceci évitera aussi des problèmes.

Merci à tous pour votre collaboration.

SOYONS ENGAGÉS DANS LA PROTECTION DES COURS D'EAU

Un mot de Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eau pour la MRC du Granit

Les six dernières années que je viens de compléter au sein de l'équipe de la MRC du Granit me permettent de réaliser à quel point nos activités humaines peuvent avoir un grand impact sur la qualité de l'eau. Je souhaite aborder ici la question de la pollution diffuse. Cette dernière se qualifie comme des apports réguliers de polluant (sédiments et nutriments) provenant de source généralement continue, dont l'intensité varie selon les activités. Une de ces sources est le drainage nécessaire à nos activités. Que ce soit le drainage de nos chemins publics, le drainage des terres agricoles, le développement des chemins forestiers, les réseaux pluviaux en milieu urbain ou le développement résidentiel et commercial, nous souhaitons toujours évacuer l'eau au plus vite. Tout ce drainage crée un réseau hydrographique artificiel qui surcharge le réseau hydrographique naturel. Constamment en adaptation à des débits toujours plus importants, les cours d'eau n'ont d'autre choix que de s'éroder pour laisser passer le surplus. Résultats à long terme : érosion, sédimentation et comblement des cours d'eau et des lacs. Ajoutons à cela les changements climatiques qui intensifient les épisodes de précipitation et qui provoquent des changements drastiques de température. Ce mélange de conditions amène d'importantes problématiques de sédimentation des cours d'eau.

Qui freinera les impacts environnementaux de nos activités ? D'abord, des municipalités soucieuses de préserver la ressource en eau et qui mettent en pratique la bonne gestion des fossés routiers, en encadrant mieux les travaux de drainage et en investissant dans des ouvrages de rétention des eaux de pluie ! Des producteurs agricoles et forestiers s'engageant dans de saines pratiques agroenvironnementales ! Des promoteurs qui comprennent l'importance d'une saine gestion des eaux de ruissellement ! Des associations de lac qui informent les autorités de l'arrivée d'eau trouble dans les lacs et qui collaborent à trouver et à mettre en œuvre des solutions ! Mais aussi, un gouvernement qui applique et soutient des politiques respectueuses des cours d'eau ! Oui, nous sommes dans la bonne direction, mais que restera-t-il quand nous y serons arrivés ? Le petit ruisseau pas loin de chez moi, où nous pouvions autrefois y pêcher notre souper quand j'étais petit, me rappelle souvent pourquoi j'ai choisi ce métier.

Je vous encourage à poursuivre, même intensifier vos efforts pour la protection des cours d'eau. Sans être alarmiste, soyons porteurs d'une vision et d'un message clair, mais soyons surtout engagés. Impliqués au sein de votre municipalité ou d'une association riveraine, vous pourrez sans doute y faire une plus grande différence !

COMITÉ LES DYNAMIQUES

RAPPEL RALLYE MAISON

Nous vous rappelons que la date limite pour remettre votre feuille réponse est le 3 mai 2019. Vous pouvez les remettre à Mme Nicole Philippon ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Les profits seront remis au comité Les Dynamiques. Les gagnants seront connus le 13 mai 2019.

1er prix : 75\$, 2ième prix : 50\$, 3ième prix : 25\$ et 3 prix de participation de 10\$ chacun.

TISSAGE DE LINGES À VAISSELLE

Le comité des Dynamiques de Val-Racine vient d'hériter d'un nouveau métier à tisser, don de Mme Raymonde Plante qui vient de déménager. Ce petit métier sera monté pour faire des linges à vaisselle. Les personnes qui veulent apprendre à en tisser sont invitées à donner leurs noms à Luce Blais afin qu'elle puisse organiser une formation pour toutes les personnes intéressées.

Tél : Luce Blais (819) 657-4908.

ANNONCES

Fabrique de la Paroisse de St-Joseph-des-Monts - Horaire des messes du temps de Pâques



Dimanche 14 avril 9 h à Val-Racine : les Rameaux
Jeudi saint 18 avril 19 h à Val-Racine
Vendredi saint 19 avril 15 h à Val-Racine : Passion du Christ
Dimanche jour de Pâques 21 avril 9 h à Notre-Dame-des-Bois

Spectacle de la chorale Les Voix Liées

Le 4 mai 2019 20h sur la scène Desjardins de la Polyvalente Montignac, la chorale Les Voix Liées de la région de Lac-Mégantic présente son spectacle du printemps sous le titre Nos Rythmes et Poésies. Vous aurez le plaisir d'entendre des pièces judicieusement choisies parmi nos auteurs québécois; Ferland, Leloup, Moffat, Desjardins, Dubois, Nevsky, Lelièvre et plusieurs autres.

23 choristes sous la direction musicale de M Vincent Quirion.

Vincent Beaudoin au piano, Simon Bergeron au percussion, Claudia Tanguay au violon.

Billets disponibles auprès des choristes, en ligne, chez Jean Coutu et à l'entrée le soir du spectacle.

Information : Louise Leblanc 819 583-2203.

À VENDRE



Le temps des sucres est arrivé et vous souhaitez vous procurer des petites douceurs à l'érable ! N'hésitez pas à contacter Mme Johanne Blouin au 819 657-4524 pour commander de la tire, du sirop, du chocolat, du caramel ou du beurre.

DES NOUVELLES DU MINI COMPOSTELLE

Une belle saison 2018 pour le Parcours de Marche au Cœur de Mégantic, une augmentation de 47% de randonneurs, par rapport à 2017. Tous ces visiteurs, nous ont laissé au passage des retombées économiques de 128 166\$ pour la région. Ceux-ci ont dépensé : en hébergement 535 nuitées, mis à part les dépenses de restaurants, bars, épicerie, dépanneurs, services du Parcours de marche, boutiques et d'autres encore. Grâce à la boutique d'artisans où exposent nos artisans de la région, située au bureau d'accueil du Parcours de marche à Val-Racine, plus 34 artisans se font connaître.

Depuis 2016, nous avons développé des activités de randonner en créant 4 parcours: 41km, 74 km, 80 km et 115 km. Ceux-ci sillonnent les huit municipalités dont : Val-Racine, Hampden, Scotstown, La Patrie, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Marston et la ville du Lac-Mégantic. En 2018, nous avons créé un nouveau parcours plus sportif de 80 km qui traverse la Sépaq d'une entrée à l'autre. Pour la nouvelle saison 2019, nous mettons sur pied un nouveau créneau comptant 22 sentiers pour la canin-randonnée (marcher avec son chien).

En tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL), c'est-à-dire un organisme qui retourne les fonds à la communauté, nous devons trouver du financement année après année pour couvrir les frais d'opération du Parcours de Marche au Cœur de Mégantic. En 2018, nous avons pu donner du travail à deux employés. Cette année, en vue de l'élargissement de nos activités, nous avons besoin de trois employés salariés et d'un bénévole pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation. Vous pouvez nous aider à assurer sa pérennité.

- Achetez un « Pas de Solidarité » au coût de 20\$
- Subventionnez un banc pour nos aires de repos au coût de 150\$.

Note : sur chaque banc sera installé une plaque avec votre nom et un texte.

Vous pouvez choisir de devenir ami(e) du Parcours en plaçant un banc sur votre terrain à un endroit où les randonneurs pourront se reposer un moment (demandez-nous un pictogramme pour l'identification) ou offrez-leur de l'eau au passage.

La saison prochaine promet d'être encore mieux!



Daniel Montpetit, Président
819 657-1039/randonneemegantic.ca

CONTRER LA FAUDE - VOL D'IDENTITÉ

Assurez-vous de ne pas « partager » votre identité!

Les fraudeurs sont toujours à l'affût de vos renseignements personnels pour les utiliser à leurs fins : faire des achats, obtenir un passeport, recevoir des prestations gouvernementales, demander un prêt, etc. Votre vie pourrait s'en trouver chamboulée.

Les techniques vont de simplistes à élaborées. Les fraudeurs peuvent fouiller les poubelles ou voler le courrier. En ligne, ils utilisent des logiciels espions et des virus, en plus du piratage ou de l'hameçonnage.

Voici ce que les fraudeurs recherchent : renseignements de carte de crédit et de compte bancaire, nom complet et signature, date de naissance, numéro d'assurance sociale, adresse complète, nom de jeune fille de votre mère, identifiants en ligne et mots de passe, numéro de permis de conduire et de passeport.

Le vol d'identité est un crime grave!

Pour vous protéger : Ne donnez jamais de renseignements personnels au téléphone, par texto, par courriel ou sur Internet.

Ne consultez pas vos renseignements sur un ordinateur ou un réseau Wi-Fi public.

Créez un mot de passe fort et unique pour chaque compte en ligne, appareil et réseau Wi-Fi.

Utilisez un service de paiement en ligne sécuritaire (adresse URL en « https » et symbole de cadenas verrouillé).

Ne donnez pas vos renseignements personnels sur les médias sociaux. Jumelés à vos photos, ils peuvent servir à des fins frauduleuses.

Cachez toujours le NIP de votre carte. Ne perdez jamais de vue votre carte si vous la donnez au caissier.

Déchiquetez ou détruisez les documents contenant des renseignements personnels.

Si vous soupçonnez une fraude, signalez-la immédiatement au Centre antifraude du Canada. Voir Signaux d'alarme : les choses à surveiller et Signaler une fraude pour obtenir plus de renseignements.

PASSEZ UN BON MOIS D'AVRIL!